

disant que le couronnement de Léon eut lieu, dans la même année à Tarse: «L'an 647 (de l'ère arménienne), écrit-il, Léon des Roupéniens roi des Arméniens, fut hautement honoré par réception de la couronne . . . Les empereurs de l'ancienne et de la nouvelle Rome le couronnèrent de pierres précieuses, en l'église de Tarse qui est gouvernée par notre indigne personne». Nous savons d'autre part que Nersès ne se trouvait pas parmi les convoqués à la grande et solennelle cérémonie du couronnement qui eut lieu plus tard, mais ses successeurs (dont on cite les noms et qui gouvernaient son diocèse, alors divisé à deux, celui de Tarse et celui de Lambroun), y furent présents; il devient évident que la solennité que Nersès relate comme ayant eu lieu à Tarse, n'a pu avoir lieu alors qu'entre les mois de Février et de Juillet de l'année 1198; l'année 647 de l'ère arménienne commençant le 31 Janvier de l'année 1198 de l'ère vulgaire et finissant le 30 Janvier 1199.

Or la grande solennité du couronnement de Léon eut lieu après la mort du Saint, et en cette même année 647, mais vers sa fin et précisément à la fête de l'Epiphanie; il faut donc que ce soit le 6 Janvier 1199.

Si quelqu'un, prenant trop à la lettre les paroles de Nersès, voulait entendre qu'il s'agit du grand couronnement de Léon par l'empereur d'Occident et avait quelque doute sur l'époque où il eut lieu, nous pourrions lui répondre que Léon ne reçut pas seulement la promesse d'être couronné roi longtemps avant de l'être, mais qu'il reçut aussi longtemps avant les insignes royaux. De même à Amaury, nommé roi de Chypre, et qui avait demandé la couronne en même temps que Léon, c'est-à-dire en 1195-96, l'empereur envoya d'abord le sceptre et lui promit de venir le couronner en personne. Tombé malade, il remit cette couronne comme celle de Léon à son secrétaire¹²⁰.

¹²⁰ Il est bon que je dise encore qu'il y avait une grande différence entre ces deux princes dans leur demande de la couronne royale. Amaury la demandait seulement à l'Empereur et lui promettait de lui rendre le devoir d'hommage. Léon la demandait en même temps à l'Empereur et au Pontife romain, reconnaissant en l'un le donateur et en l'autre l'intercesseur, à l'un il promit le devoir d'hommage, à l'autre l'affiliation de son Église.

Cette intervention du Pape dans la sollicitation et la donation de la couronne royale pour Léon parut un fait grave aux yeux de quelques docteurs en lois. Nos historiens, entre autres Guiragos, disent que non seulement l'Empereur mais le Pape aussi envoya une couronne à Léon. Le Catholicos Grégoire Abirad écrivait à Innocent que l'Archevêque de Mayence offrit une couronne à Léon de la part de Dieu et de la souveraine Église de Rome et de la part de l'Empereur des Romains. Le Pape pouvait en toute justice envoyer de cette manière une couronne, mais non pas en souverain absolu, comme il l'avait envoyé le Pallium au